

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Septembre 2016



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-6
Découvrez l'avenir du futur !	7-13
Le nouveau Chef de la Défense	14
Le nouveau Commandant Militaire de la Province de Liège	15
IED's & Mines APers : Meeting the challenges	16-19
Impact de la crise des réfugiés en Belgique	20-23
Le partenariat Russie-Chine	24
Fox : la nouvelle Jeep de l'armée belge	25-27
Communication des Centres de Distribution Régionaux	28-29
Visite du tunnel de Cointe et Cocktail annuel	30-35
BBQ des familles – Dim 18 septembre	36-37
Sur les traces de Peiper – Sam 1 ^{er} octobre	38-41
Tir 9mm pour militaires de réserve – Sam 15 octobre	42-43
Repas de Corps–Ladies Night – Ven 11 novembre	44-45
Symposium sur la Réserve – samedi 19 novembre	46
Assemblée générale CRMRLg – Jeu 24 novembre	47-49
Conférence de l'AG : « Opération Vigilant Guardian »	50-51

Le Petit Mot du Président

*Col (R) Dominique DI DUCA
Président*



Un été chaud se termine, comment sera l'automne qui s'annonce ?

Le BAN qui s'ouvre à vous est une nouvelle fois bien rempli, rempli d'articles de fond présentant divers aspects de la Défense et d'autres présentant la vie de votre Cercle.

Nous devons ici remercier ceux qui, dans la discrétion, entreprennent des recherches et peaufinent leurs textes afin que chacun reste informé tantôt de manière théorique ou de manière plutôt pratique. Ceci est d'ailleurs un appel du pied aux lecteurs « en manque de publication » qui seraient informés sur l'un ou l'autre sujet et qui ne savent comment diffuser des informations qui pourraient se révéler intéressantes. Prendre contact avec notre S5 est la voie royale pour une diffusion dans le BAN.

Durant l'été, le Col KEPPERS, le Maj DOHOGNE, les Cdt LHOEST, BROEDERS (photographe du jour), GRANDJEAN (Président du Comité d'entente des groupements patriotiques) et VANDERVELDEN (présent dans le cadre de la Police) ainsi que le Cpl LESUISSE et votre serviteur ont représenté le CRMR Liège au Te Deum du 21 juillet où l'Evêque de Liège a accueilli les autorités civiles et militaires. Nous nous sommes rassemblés dans « le coin des militaires ». Lors de son intervention, l'Evêque rappela combien il était regrettable de devoir vivre tout le temps sur nos gardes et que la terreur n'avait jamais fait progresser quelque civilisation que ce soit. Le réflexe sécuritaire était quand même de mise puisqu'un dispositif policier autour et alentours de la cathédrale et des monuments fleuris ce jour-là.

Lors de la réception qui s'en suivit au Palais Provincial, les discours allaient tous dans le même sens. Le nouveau Commandant militaire de la Province de Liège



(voyez p. 15) entraîna l'assemblée, dans les trois langues nationales, à lever un toast à SM le Roi. Lors de la réception, la fatigue des militaires dans les rues était encore sur toutes les lèvres et, une fois de plus, deux commandants d'Unités relancèrent le débat sur l'opportunité d'avoir une Réserve à engager dans de telles missions pour venir en appui du personnel du cadre professionnel.

De là à brosser une analyse substantielle sur la vision stratégique 2030 de notre Ministre il n'y a qu'un pas que notre 2IC a franchi (voyez p. 7 et suivantes).

En tant que citoyen, Réserviste et représentant de notre cercle, nous devons quand même cependant relever quelques points d'attention.

La notion de Réserve est utilisée à diverses reprises. L'emploi majeur se situerait au niveau de la Composante Terrestre où, comme le suggère notre analyse « Réserve 2030 », des Cie Res devraient revoir le jour. Quelques allusions sont aussi faites au niveau de la Composante Médicale. Nous n'avons rien remarqué de tangible touchant à la Réserve au niveau des deux autres Composantes alors que chacune d'elle en utilise régulièrement.

D'autre part, une notion intéressante voit le jour en envisageant un passage à la Res pour des civils statutaires de la Défense qui le souhaiteraient. Le statut de la Réserve servirait de base à l'élaboration de cette possibilité.

Le neuvième principe de cette vision envisage plus de flexibilité... il semble ici que l'on reconnaisse la flexibilité du Réserviste...

« *A politique inchangée, la Réserve cessera dans cinq années faute de recrues...* ». Ce constat nous l'avons soulevé pratiquement lors de chaque symposium et rencontre avec nos autorités, personne ne le mettait en doute, mais personne non plus ne se posait la question de savoir comment le résoudre !

Or, qui mieux qu'un Réserviste sait comment parler à un Réserviste ?

Ceci a été compris depuis longtemps dans les pays limitrophes où nos alter égo de tous âges, grades et fonctions sont en charge de la publicité locale, en écoles, en entreprise, en stand de foires, etc... La Réserve de notre Composante Marine pratique de la sorte et il semble que le système fonctionne bien. Pourquoi ne pas le proposer aux trois autres ?

D'autre part, toujours dans les pays voisins, on apprend que des cohortes entières de Réservistes sont formées par des Réservistes. La méthode est simple, souple, efficace. Des Réservistes recrutés localement reçoivent les bases de manière locale et le tri s'opère par les pai-

res. Ces bases sont délivrées tant en soirée qu'en week-end. Ceci permet ainsi de mesurer la disponibilité et la motivation et laisse le candidat suivre sa formation scolaire ou travailler en journée. L'équipement est basique et en fin de formation, après réussite des tests, il revêt sa tenue et poursuit sa formation spécifique. Lors de celle-ci, des cours sont délivrés par des spécialistes, qu'ils soient du cadre professionnel ou de réserve.

Dans ce cadre précis, nos calculs font apparaître qu'un petit groupe de Réservistes expérimentés pourrait « produire » l'équivalent de deux à trois pelotons par an SANS perturber le fonctionnement des centres d'instruction. Les Chefs de Corps auxquels nous faisons allusion ci-avant sont preneurs. Reste à l'Autorité à donner le top départ.

Une plus grande flexibilité, une confiance sincère, une connaissance et une reconnaissance mutuelles sont nécessaires et manquent cruellement de nos jours.

La création d'une « *homeguard* » peut sembler une bonne perspective, mais celle-ci devra être modulable et devrait pour cela, rester attachée à la Défense. Ceci permettrait d'y insérer du personnel de Réserve rapidement mobilisable. La base étant professionnelle, elle serait en 5 à 10 jours renforcée. Ceci paraît budgétairement plus raisonnable plutôt que d'avoir une force complète en permanence. Piste à suivre, utopie ou regard vers ce qui fut un aspect de la DMT ?

Les associations de Réservistes vont ou devraient être associés au processus de réflexion. Celles-ci sont prêtes et attendent ici aussi le signal du début des négociations.

Les associations s'impliquent beaucoup et veillent à garder un contact permanent avec notre autorité. A ce titre, le symposium du 19 novembre (voyez p. 46) devrait voir nos plus hauts responsables nous expliquer comment ils emploient les Réservistes aujourd'hui et comment ils envisagent les employer à l'avenir. Après un exposé d'une vingtaine de minute par Composante et la gestion au niveau DNR, le recrutement, la rétention, la formation continuée dans les Composante et ailleurs et la résilience devraient aussi être abordés. Espérons vous y voir nombreux et actifs.



Notre Cercle reste à votre disposition et vous propose une palette très élargie d'activités. Celles-ci sont présentées dans les dernières pages de la revue. Les invitations suivent.

Bonne rentrée à tous.



Découvrez l'avenir du futur !

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Les grands principes de la vision stratégique pour la Défense belge

29 juin 2016

Steven VANDEPUT, Ministre de la Défense, vient de publier un document important pour l'avenir de la Défense d'ici 2030.

Nous vous donnons dans les pages qui suivent un aperçu des principaux éléments de base qui constitue ce document : Les **neuf principes de base**.

Nous y avons ajouté en introduction **la note d'accompagnement du Ministre** et nous avons terminé l'exposé par deux points intéressants pour nous, à savoir :

- **La Réserve moderne,**
- **Les commandements de province.**

*Chers militaires, en vos grades et qualités,
Chers membres civils de la Défense,
Collègues,*

Je me réjouis énormément de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que nous avons obtenu un accord ambitieux au sein du gouvernement concernant la vision stratégique de la Défense.

Le gouvernement a pris acte de la vision stratégique qui permettra à la Défense d'obtenir les moyens nécessaires à court et à long terme afin de lui permettre de remplir ses missions.

A partir de demain vous pourrez consulter l'intégralité du texte de la vision stratégique sur mon site web : www.vandeput.fgov.be.

Je vous invite tous à parcourir ce texte avec tout votre sens critique. Car c'est dans cette vision que les contours de votre Défense seront dessinés à mon sens très importants :

Premièrement :

Nous nous positionnons comme une Défense équilibrée, multilatérale et solidaire à l'encontre de nos partenaires : l'OTAN, l'EU et les Nations Unies. Ceci va de pair avec une augmentation globale de l'effort de la Défense vers 2030 qui se situera dans la moyenne actuelle des membres européens de l'OTAN qui ne sont pas équipés de la puissance nucléaire et la moyenne des membres de l'OTAN. Cela donne un pourcentage du PIB entre 1,2 et 1,5 pourcent. Aujourd'hui nous sommes tombés en-dessous de 1% et nous sommes l'avant dernier pays membre de l'OTAN en terme de solidarité. Avec cette décision nous rétablissions la situation.

Deuxièmement :

Pendant cette législature, 200 millions d'Euros seront libérés afin d'investir dans le matériel à court terme. C'est nécessaire afin de pallier entre autres les manques actuels en ce qui concerne le matériel individuel et les véhicules de combat des forces armées, afin d'assurer l'opérationnalité de nos avions de combat et de prévoir l'avenir de nos frégates.

Troisièmement :

J'ai reçu du gouvernement un mandat clair afin de lancer différents dossiers d'investissements importants. Il s'agit entre autres des futurs avions de combat, des frégates, des chasseurs de mines, des drones et des véhicules de combat pour les forces armées. Pour 2030, un montant de 9,2 milliards d'euros d'investissements a été déterminé.

Nous allons définitivement évoluer vers une armée plus petite, mais une armée équipée du meilleur matériel. Nous allons vers 25.000 ETP dont 1.000 fonctions civiles.

Nous allons moderniser la politique HR, en étroite concertation avec nos partenaires sociaux, avec l'intention de créer un cadre pour une armée jeune et mobilisable et qui doit positionner la Défense comme un employeur

attractif. De plus, lors de cette législature nous prendrons les mesures nécessaires afin de continuer à augmenter fortement le nombre de recrues de manière à contrer le flux de militaires qui partiront à la pension dans les dix prochaines années.

Nous allons nous concentrer de plus en plus sur nos tâches militaires. Les autres tâches seront out sources autant que possible vers des partenaires.

En 2030 les proportions entre les coûts de personnel, les moyens de fonctionnement et les investissements évolueront plus logiquement vers des équilibres raisonnables. Nous allons rationaliser et optimaliser les processus et les structures d'Etat-Major au sein de la Défense.

Les 20 derniers mois, j'ai souvent répété que je préférais un accord lent mais bon à un accord rapide et mauvais. C'est un choix politique qui comporte des risques dans une société et un environnement médiatique qui exigent des décisions rapides et qui vivent de conflits. Je tiens à vous exprimer de tout mon cœur que le verre est à moitié plein et pas à moitié vide.

Je suis conscient qu'il y aura toujours des critiques. Mais aujourd'hui il existe un texte qui dessine très clairement le futur afin de donner une nouvelle impulsion à la totalité de notre département. Car cet accord ne concerne pas seulement les nouveaux avions de chasse et les navires. Non cet accord donnera à nouveau à la Composante Terre les moyens dont elle a besoin afin de remplir ses missions. Les avions et les navires ne sont en fin de compte rien sans leur personnel: en investissant dans un matériel individuel moderne, ce plan investit dans les jeunes soldats et le recrutement pendant cette législature est déjà renforcé

C'est la première fois qu'à l'occasion d'un plan de restructuration on ne supprime pas la moindre unité de combat de l'armée. On n'a donc pas touché au core business.

Vous démontrez tous les jours votre plus-value comme partenaire de sécurité au sein d'un environnement sécuritaire plein de défis aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire. Vous donnez le meilleur de vous-mêmes chaque jour dans des circonstances difficiles et vous méritez un avenir rempli d'espoir.

Aujourd'hui le gouvernement a démontré concrètement sa reconnaissance envers la Défense et il a aussi démontré qu'il lui reconnaît toute son importance. Et la Défense c'est vous tous. Et vous pouvez en être fiers.

Steven VANDEPUT

Ministre de la Défense, chargé
de la fonction publique





DEFENSIE **LA DÉFENSE**

La clé du document : les NEUF principes de base

Principe n° 1 :

Les missions clés de la Défense belge sont la défense collective, la sécurité collective et la protection des ressortissants belges dans le monde entier. La Défense pourra toujours être engagée par le gouvernement dans le cadre des missions nationales et internationales sur la base des capacités disponibles;

Principe n° 2 :

L'ancrage multilatéral de la Défense belge qui génère une sécurité de façon solidaire, doit aussi être soutenu au plan budgétaire par la Belgique;

Principe n° 3 :

Pendant la durée de la vision stratégique (2016-2030) on tendra vers un meilleur équilibre au sein de la Défense belge, ce qui veut dire :

—> principe n° 3a :

Des **capacités** qui permettent la **réalisation** adéquate des **missions clés** ;

—> principe n° 3b :

Un équilibre entre les quatre dimensions capacitaires (renseignement-cyber-influence, terre, air, maritime), avec **au moins toujours une capacité de combat crédible et durable par dimension**. L'aspect *risk-sharing* est **essentiel** pour un **output solidaire** et **nécessite** une **toolbox nationale suffisamment large avec suffisamment de capacité de combat dans chaque dimension**. Cette *toolbox* assure le **gouvernement belge d'une influence et d'un impact continu sur la sécurité internationale**. Cela fait de la Belgique un partenaire crédible au niveau international. Afin de générer cet output solidaire dans un cadre multilatéral et en soutien des intérêts nationaux, un input tout aussi solidaire via un effort de défense solidaire est essentiel ;

—> principe n° 3c :

Un accent plus important sur les **capacités de soutien stratégiques** (strategic enablers) qui sont nécessaires pour soutenir ses

propres capacités de combat et qui signifient souvent une meilleure réalisation des lacunes capacitaires européennes. Ces *strategic enablers* peuvent être acquis au niveau national ou via une participation dans une collaboration internationale ;

—> principe n° 3d :

Une structure des coûts de la Défense avec une forte diminution de la part de coûts en personnel au sein de l'effort de défense belge ;

—> principe n° 3e :

Un accent plus important sur les capacités non cinétiques et civilo-militaires qui sont importantes pour prévenir les conflits armés, pour la stabilisation après un conflit armé et pour la contribution à la sécurité dans la zone de conflit ;

Principe n° 4 :

Le **fonctionnement** de la Défense sera **rationalisé** au maximum.

Les aspects importants que sont la réduction des coûts et le renforcement de l'effectivité seront pris en compte. Cela implique entre autres que les militaires se concentrent sur les tâches spécifiquement militaires, un usage renforcé des possibilités du marché pour les tâches de soutien et services et une rationalisation de l'infrastructure ;

Principe n° 5 :

Tenant compte des besoins de la Défense belge, **un équilibre régional sera assuré** lors de la phase de mise en œuvre pour la répartition géographique des quartiers, du personnel et des capacités. Cela renforce le lien avec la société ;

Principe n° 6 :

Des formes poussées de coopération avec d'autres partenaires de sécurité nationaux et internationaux seront recherchées en renforcement de l'efficacité de la Défense au niveau national et en vue de soutenir une politique de défense plus européenne ;

Principe n° 7 :

Une loi de programmation militaire qui prévoit les investissements en matériel majeur de la Défense belge pour la durée de la vision stratégique, permettra de générer la stabilité et la prévisibilité pour une réalisation effective d'une Défense belge crédible en 2030 pour la société, pour nos alliés et pour les entreprises ;

Principe n° 8 :

L'efficacité des investissements en matériel majeur sera optimisée via le retour maximal de ces investissements vers la société via le know-how, la technologie et l'emploi, conformément à la législation nationale et européenne en vigueur. Pour ce faire, le SPF Economie en coopération avec la Défense, fixera les mesures d'exécution pour un retour économique maximal pour les achats militaires, entre autres, via l'utilisation de l'article 346 TFUE, comme mentionné dans l'accord de gouvernement ;

Principe n° 9 :

Une politique de personnel plus flexible, avec une possible adaptation de la formation et du statut sur base d'une évaluation de la politique actuelle. Grâce à cette flexibilisation, qui tendra à abandonner au maximum le principe du *Life Time Employment*, la Défense deviendra une organisation plus jeune. La baisse de l'âge moyen actuel de 40,6 ans vers 34 ans en 2030 est l'objectif fixé, tout en veillant au renforcement suffisant de l'expertise, axée sur l'engagement opérationnel. Pour les années 2020 et 2025 des objectifs relatifs à l'âge moyen seront aussi fixés. Une nouvelle Réserve contribuera également à une politique plus flexible du personnel.

Une Réserve moderne

Le chapitre 5 souligne qu'en plus de l'attention accordée principalement à une Réserve de spécialistes soutenant l'engagement dans les missions clés, une étude sera menée sur la revalorisation de la Réserve de non-spécialistes pour l'exécution ponctuelle de missions de surveillance à partir d'un niveau de menace élevé et pour des engagements en cas de crise nationales et de catastrophes (compagnies de réserve).

Ce chapitre évoque également des possibilités supplémentaires en vue de renforcer la Réserve spécialisée pour les capacités suivantes : cyber, influence et construction militaire. L'usage renforcé de prestataires civils (par le biais du *sourcing*) permet vraisemblablement d'attirer également certains profils pour la Réserve spécialisée (par exemple, des techniciens, des mécaniciens, du personnel médicotechnique et des profils logistiques).

Il importe de manière générale d'améliorer la relation entre la Défense et les employeurs afin que les réservistes puissent assumer leur fonction au sein de la Défense et obtenir des possibilités d'entraînement suffisantes.

Les employeurs doivent être également bien informés de la plus-value dans leur profession de la fonction militaire de leurs employés.

Des mesures de compensation supplémentaires seront aussi étudiées afin de renforcer le *win-win* de la Réserve, tant pour la Défense que pour les employeurs

Une Réserve jeune et dynamique doit renforcer le lien entre la Défense, la population et les entreprises. L'introduction du statut BDL permet de remplir des fonctions de réserve par du personnel qui retourne à la vie civile et qui veut garder un lien avec la Défense. Tous ces éléments seront repris dans une étude sur une Réserve moderne. Les représentants des associations de réservistes seront impliqués au maximum dans la conception de cette Réserve moderne.

Les commandements de province

La structure des commandements de province sera adaptée mais leur rôle en matière de sécurité intérieure sera maintenu par un commandement territorial centralisé et intégré dans les structures de commandement opérationnelles.

Un représentant militaire sera maintenu en tant qu'officier de liaison entre le Gouverneur de province et la Défense. Cela permettra de rationaliser fortement les 152 ETP actuels pour n'en conserver que 60 ETP, en abandonnant les infrastructures spécifiques qui abritent actuellement les commandements de province.



LAST MINUTE : Le Conseil des ministres du 26 août 2016 a marqué son accord sur le lancement de deux procédures de marché public pour la Défense :

- un marché relatif à l'acquisition d'un *Open Source and Social Media Collect and Analyse Tool*, y compris un contrat de maintenance pour la durée de vie du système : dans le cadre de la lutte contre le radicalisme, l'extrémisme et le terrorisme, le Service général du renseignement et de sécurité, la Sûreté de l'Etat et la Police fédérale souhaitent acquérir et développer un système performant qui permet de collecter de l'information provenant des *Open Source* et de médias sociaux ;
- un marché relatif à un achat pluriannuel de 242 mitrailleuses légères (MINIMI) de calibre 7.62 mm afin de remplacer et moderniser le stock d'armes de la Défense.

Le nouveau Chef de la Défense



C'est le 7 Juillet 2016 que le Gouvernement Fédéral a désigné le Lieutenant-Général **Marc COMPERNOL** comme nouveau chef de la Défense (CHOD).

Il remplace le Général Aviateur Gérard VAN CAELENBERGE qui avait été nommé à ce poste en juillet 2012.

Le Lieutenant-Général Marc COMPERNOL a commencé sa carrière opérationnelle en 1981 à la batterie d'artillerie Para-Commando à Brasschaat, dont il deviendra plus tard le Chef de Corps.

Le lieutenant-général COMPERNOL a passé toute sa carrière à la Composante Terre, dont il a été le commandant de septembre 2009 à juillet de 2012.

Ces dernières années, il était chef des opérations et de la formation à l'Etat-Major de la Défense.

Le 13 Juillet 2016, le Lieutenant-Général COMPERNOL a pris ses nouvelles fonctions et, dans la foulée, il a été immédiatement promu au grade de Général.

*Le Général Aviateur
Gérard VAN
CAELENBERGE cède
le relai au Général
COMPERNOL*



Le nouveau Commandant Militaire de la Province de Liège

Depuis le début du mois de juin, la Province de Liège a un nouveau Commandant Militaire.

Le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major Jean-Paul HAMES

Précédemment à la tête du 4e Bataillon de Génie à Amay, il a pris ses nouvelles fonctions alors que l'armée a rarement été aussi sollicitée en temps de paix. Comme son prédécesseur le colonel BEM Jean-Louis CRUCIFIX, appelé à l'état-major de la Composante Terre, il est installé dans le quartier Médecin Lieutenant Joncker.

Question de Paul VAUTE (La Libre - Gazette de Liège. Chef d'édition - Rédacteur en Chef).

Votre désignation s'inscrit-elle dans le mouvement normal des chefs de corps au bout de deux ou trois ans ?

« En effet, cette durée limitée existe pour permettre à un maximum d'officiers d'exercer un commandement où on apprend beaucoup de choses. D'autre part, si la fonction de commandant de province était jusqu'ici confiée plutôt à des officiers en fin de carrière, il y a maintenant un côté opérationnel qu'il n'y avait pas avant. Cela m'a amené à déposer ma candidature. »



IED's & Mines APers : Meeting the challenges

Maj (R) Jean-François DOHOGNE



C'est une petite soixantaine de participants de tous bords (principalement militaires) qui avaient répondu présents à l'invitation du colloque organisé par l'Institut Royal Supérieur Militaire. Les challenges dans le domaine ? Analyser et évaluer la menace, ensuite détecter ces appareils pour leur apporter le traitement adéquat. Ici, ce sont principalement les deux premiers défis qui ont été abordés par le panel des orateurs de provenance diverses (NED, FRA, BEL, ALL, Civ et Mil, Scient. ou non).

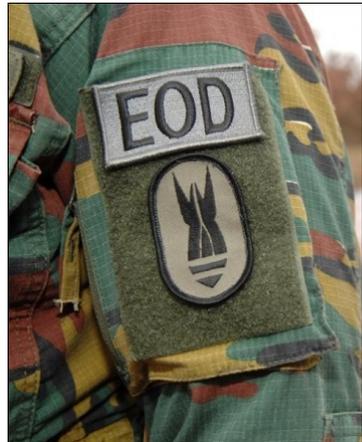
Après une brève introduction du sujet par le Col GS Guido MAENE, Directeur-Général de l'Institut Royal Supérieur de Défense, la parole était donnée au premier conférencier : Dr Geert DE CUBBER, chercheur au département mécanique de l'Académie Royale Militaire. Celui-ci s'est épanché sur la thématique suivante : Des robots pour le déminage (Unmanned Guided Vehicles – UGV), de la théorie à la pratique. Dans ce domaine, il servit à l'assemblée quelques développements sur le projet FP7 TIRAMISU (domaine du déminage humanitaire), qui est un projet de détection rapprochée avec des UGV's et notamment l'intégration d'un détecteur à métaux (type Valon) à l'appareil tEODor (un robot chenillé radiocommandé). Il nous parlera plus longuement des RAPS (Remote Pilot Aerial System) littéralement des systèmes aériens radiocommandés (autrement dit des drones).

Ceux-ci sont développés entre autre dans le projet FP7 ICARUS (domaine du search & rescue). Ils ont été expérimentés sur le terrain avec B-FAST lors de son déploiement en Bosnie-Herzégovine en 2014 lors des inondations. Grâce aux repérages et aux mappings exécutés par le système utilisé, on pût déterminer les nouvelles zones dangereuses suite aux glissements de terrain et aux mouvements de boues (plus de renseignements disponibles pour ces deux projets via les deux sites www.fp7-icarus.eu et www.fp7-tiramisu.eu).

Ensuite, c'est le Lt-Col Guy DE DECKER, commandant du Service d'Enlèvement et de Destruction des Eléments Explosifs (SEDEE) qui eût l'occasion de nous entretenir à propos de l'évolution de la menace sur les engins explosifs improvisés (IED's – Improvised Explosive Devices).

Il remet en avant les trois niveaux de travail de ses équipes :

1. EOD – Explosive Ordnance Disposal – Service de neutralisation d’engins explosifs ;
2. CND – Conventional Munition Disposal – Service de neutralisation de munitions conventionnelles ;
3. IEDD – Improvised Explosive Devices Disposal – Service de neutralisation d’engins explosifs improvisés.



En Belgique, une équipe est en standby à Meerdaal, 24h/24, 7j/7. Il expliqua l’évolution de nos équipes internes sur le plan de l’écolage des TTTP’s – Terrorist Tactics Techniques and Procedures – acquises à l’étranger et la confrontation actuelle au sein de nos pays d’Europe occidentale qui se pose sur ce plan. En effet, se sont glissés dans les refuges par le biais des migrations, des terroristes en provenance de théâtres de conflits à hauts risques. Une nécessité dans nos sociétés occidentales est d’apprendre systématiquement par les attaques terroristes afin d’évoluer et de mettre en place une recherche et une détection conséquente. C’est ainsi que nous avons pu contrer efficacement le développement de la cellule de Verviers (15 Jan 15), mais aussi que l’exploitation des attentats doit mener à un renforcement des mesures sécuritaires (par exemple renforcer les lois sur la détention des produits chimiques permettant de fabriquer des «home made explosives » (TATP étant le plus courant et le plus simple), de même partager toute expérience avec nos voisins, ...).

M. Arnold SCHOOLDERMAN, chercheur auprès de TNO, une organisation néerlandaise indépendante de recherche en sciences appliquées, nous présenta un résumé sur l’état d’avancement des recherches dans le cadre du développement des moyens et méthodes de détection. Les recherches menées suivent le plan initié par l’OTAN dans ce domaine et en particulier l’évaluation et la détection des changements du sol et autre techniques d’inspection des caniveaux. Il nous expliqua également la définition de schémas standard d’expérimentation (ex : bidon HME enterré sur un pont à 3cm de profondeur avec un allumeur s/ batterie placé sous le bidon). Sur le plan technique, sa présentation était la meilleure aux yeux du personnel démineur présent, même si l’on est toujours dans un domaine de purs R&D (Recherche et Développement).

Le Dr Markus PEICHL, chercheur au Centre Aérospatial Allemand (DLR) entama sa présentation avec une explication sur leur participation dans le projet TIRAMISU (détecter les zones contaminées, détection fine pour l'aide au déminage et assurer la formation). Il poursuit sur la contribution de DLR dans le développement du TIRAMI-SAR (Large Area Sensing Synthetic Aperture Radar). Les objectifs motivés sont la rapidité de détection associée à la sécurité du personnel : Contribuer rapide-



ment à une préservation accrue des moyens humains et à la décontamination des zones à risques ou polluées. Il détailla le développement du projet pilote monté sur Unimog et les résultats des tests effectués en collaboration avec le SEDEE (BEL) : Afin de répondre au problème du passé dans la détection radar (à savoir, la confusion des Elm avec l'arrière-plan), ils utilisent un set de radars multiples (ici en l'occurrence 6 antennes) qui permet sous un angle de 45°, d'analyser 50 m² en quelques minutes (bande de terrain de 5m x 10 m). Le projet n'est pas encore abouti et doit poursuivre son développement.

La parole passe au Dr Yann YVINEC, chercheur au département des communications, information, systèmes et senseurs (CISS) de l'Académie Royale Militaire. Il exposa brièvement les nouveaux outils développés en matière de détection humanitaire qui combinent la détection des métaux et les radars : AN/PSS-14 (US) – Minehound VMR3 (système Vallon) – ALIS, et autres détecteur de câbles et fils tels WD100 et Wirehound VR1 (système Vallon). Il termina sa présentation en nous parlant plus longuement sur un « Remotely piloted aircraft system » (autrement dit un drone) qui permet une détection par le biais de l'imagerie hyperspectrale captée en altitude. Celle-ci donne de bons résultats, mais reste toujours à l'heure actuelle en phase de développement car ce système manque encore de fiabilité.

Le dernier orateur scientifique est le Col GS Marek KALBARCZYK e.r., Officier projet des systèmes technologiques terrestres à l'Agence de Défense Européenne (EDA). Son focus auprès de l'EDA était surtout axé sur les programmes de détection d'IED's. Il souligne qu'au sein de l'agence, le CIED (Counter-IED) a été désigné comme priorité première. Ainsi un plan de développement capacitaire a été développé en 2014 avec aboutissement en 2020 (objectif). Les buts du service R&D sont sur le plan de la mobilité (à trois niveaux : signaux de détection précoce, confirmation et identification), sur le plan de l'enlèvement et statique. Il y a lieu pour les signaux de détection précoce de se pencher sur

les signaux de combat ennemis et la reconnaissance des composantes des IED's. Cinq pays œuvrent sur ce projet : l'Autriche, la Pologne, les Pays-Bas, la France et la Norvège. Le programme est déterminé par les exigences de la R&D. Les différents groupes se penchent principalement sur le développement des UGV's dans ce domaine (Unmanned Guided Vehicles – Véhicules radioguidés).

Le Directeur de l'OCAM (Office de Coordination et d'Analyse de la Menace), M. Paul VAN TIGHELT n'a pas pu se déplacer et son briefing est donné par l'un de ses assistants : Le service qui tourne habituellement avec quelques 55 agents est actuellement surdimensionné à 75. Il nous fait le point sur les menaces générales et les réponses actuelles. L'OCAM évalue en permanence la menace globale et locale.

L'évaluation met en avant le terrorisme de type radicalisme islamique, ensuite le nombre élevé de combattants étrangers présents au sein des rangs de l'EI (Etat Islamique), les appels liés entre les différents groupes terroristes (EI, Al Qaïda, ...), et viennent enfin les extrémismes de droite et de gauche. Fin mars 2016, on dénombrait 178 Belges identifiés au combat avec l'EI en Syrie et en Irak ainsi que 117 « rentrés au pays » - appelés en anglais « returnees » - 1/5 en moyenne décèderait dans les combats sur place. Par rapport aux attaques récentes, on peut tirer deux tendances : Appel à des interventions individuelles (style attentat au Musée d'art juif à Bruxelles) et des opérations planifiées et coordonnées depuis l'étranger (à Paris en novembre 2015, on dénombrait 9 returnees sur 10 terroristes et à Bruxelles en mars 2016, entre 5 et 7 returnees sur 8). De l'étude des menaces, on tire des perspectives qui orientent les degrés d'évaluation de la menace : D'un côté, les intentions et capacités sont clairement abondantes et d'autre part, des attaques des deux types sont attendues.

Notre dernier orateur n'est autre que le Gen -Maj Jean-Paul DECONINCK, Commandant de la Composante Terre. Il met en exergue un atout majeur de nos forces et qui va au-delà du standard OTAN : la protection des zones et des Elm Gen, ainsi que l'enlèvement des IED's. Par contre, il reviendra sur le document OTAN (Allied Joint Doctrine) AJP 3.15 traitant du Countering-IED et selon lequel nos forces armées ne sont pas suffisamment formées en ce qui concerne la détection et le travail de traitement en amont de l'exploitation des IED's par des forces adverses. Il déplore cet état de fait que les missions actuelles d'appui aux forces de l'intérieur handicapent énormément vu la quantité de moyens humains exigés pour la remplir et qui ne nous autorisent qu'à une exécution réactive.

CRMRLG — Le Ban — Septembre 2016

AJP-3.15(A)



**ALLIED JOINT DOCTRINE FOR
COUNTERING – IMPROVISED
EXPLOSIVE DEVICES**

AJP-3.15 (A)

NATO UNCLASSIFIED

ORIGINAL

Impact de la crise des réfugiés sur la sécurité en Belgique et en Europe ?

Maj (R) Jean-François DOHOGNE



Ce 31 mai 2016, c'est notre Secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration, M. Théo FRANCKEN, qui prenait la parole pour aborder cette thématique à la conférence du soir de l'IRSD (Institut Royal de Sécurité et de Défense).

Le Directeur Général de l'IRSD (Col GS Guido MAENE) nous introduisait le sujet en nous rappelant l'afflux de 1,2 millions de réfugiés en Europe (UE) pour l'année 2015 : Pour cette même année, on comptait 2x plus de Syriens, 4x plus d'Afghans et 7x plus d'Irakiens que par le passé. Avant de laisser la parole à M. FRANCKEN, il soulignait encore la crise des Balkans à partir de 1992 (la CE ne comptait alors que 15 pays !) durant laquelle l'Europe n'avait pu trouver un accord. Chaque pays avait pris des mesures unilatérales pour gérer le problème des réfugiés à son niveau. Actuellement, un accord fragile a été pris avec la Turquie : Comment concilier l'ensemble des droits de l'homme, la liberté de circulation individuelle et les droits qui régissent nos sociétés ?

En trois points distincts, M. FRANCKEN nous a brossé le tableau actuel en rapport au thème de la conférence : Des origines de la crise des migrants, passant par l'impact sur la sécurité européenne et terminant par quelques pistes pour sortir de la crise.

Il entamera son exposé par des remerciements : Il est très reconnaissant pour la Défense dans son rôle d'appui à la nation et pour le travail réalisé par nos militaires, soulignant la disponibilité permanente de l'appareil militaire quelle que soient les circonstances. Actuellement ce sont 10 quartiers qui sont concernés par l'hébergement de réfugiés et il exprime sa volonté de rendre dès que possible les immeubles concernés à leur utilité d'origine.

Dans son premier point, l'origine de la crise, il souligne tout d'abord les facteurs exogènes :

1. La différence des revenus : Le réfugié, outre sa sécurité physique, va rechercher les endroits où il pourra trouver une grande communauté allochtone (rapport à son pays d'origine, sa culture, sa religion, ...), une couverture sociale adéquate mais aussi des possibilités de travail ;

2. L'explosion démographique : L'Afrique et le Moyen-Orient sont, chiffres à l'appui, en développement constant sur ce plan. Ceci implique que le flux migratoire ne diminuera pas les prochaines années ;
3. Les conflits qui engendrent l'explosion du nombre des réfugiés : Les foyers principaux se trouvent en Afrique et au Moyen-Orient ;
4. La désertification (pour toutes les raisons y liées).

Avant de poursuivre, il s'exprime aussi sur le point le plus important repris dans les Conventions de Genève : La protection de l'individu (et où l'on ne parle pas de standing de vie à offrir à l'individu si ce n'est certains droits intrinsèques à la personne). Vu la problématique actuelle, il est impératif que notre modèle de sécurité sociale s'adapte et que se développent des parcours d'intégration à nos sociétés (chose qui s'est bien installée en Flandres, mais en retard par rapport à l'évolution du cours des choses et qui est en cours en Wallonie). Un autre pendant de la crise dont il faut s'occuper est le démantèlement de l'EI (Etat Islamique), ceci par le gain des cœurs et des esprits (Hearts & Minds – à l'instar de ce qui s'est développé en Afghanistan), mais nous n'y arriverons pas par la seule voie des bombardements intempestifs. Il est impératif de travailler sur une dimension élargie car l'anéantissement de l'EI ne suffira pas à éradiquer l'extrémisme islamique ni le salafisme.

Ensuite il aborda les facteurs endogènes :

1. Les arrêts de la Cour Européenne de Justice :
 - « MSS » en 2011 : Règle double par laquelle un réfugié ne peut être renvoyé vers le pays d'entrée pour le traitement de son statut.
 - « Hirsi Jamaa » en 2012 : Retour sur la Libye après interception en mer → Pushback forbidden (littéralement Retour interdit!). Donc si une interception a lieu, le navire européen se doit de mener les personnes sauvées « réfugiées » sur le sol européen ;
2. La Grèce : La crise migratoire est utilisée clairement comme un levier politique dans le cadre de sa propre crise interne ;
3. La politique d'accueil allemande.

Comment se présente la situation actuellement ? Au niveau de la Belgique et depuis le début de la crise, seul 1/8 des migrants sont Syriens. Quant aux canaux d'entrée, il y en a principalement trois sur l'Europe : L'Espagne (où des clôtures ont été érigées), L'Italie avec Lampedusa où entrent principalement les migrants passant par la Lybie et la Grèce par où passent ceux qui viennent de la Turquie.

Qu'en est-il de l'impact sécuritaire :

1. Le terrorisme : Monsieur FRANCKEN met en avant l'itinéraire grec (Leros) par où sont passés 2/3 des terroristes responsables des attentats de Paris et de Bruxelles ;
2. Le risque de désintégration du modèle européen : Les mois prochains seront importants (à l'instar des élections en Autriche où l'extrême droite est passée à côté du pouvoir pour une petite différence de 17.000 voix), avec le Brexit, mais aussi les prochaines élections en France et aux Pays-Bas.

Sortir de la crise ? Il faut rester réaliste et ne pas tomber dans un pessimisme qui n'apporterait rien à personne ! Depuis ce début d'année, des pas importants ont été pris avec dès le 11 février dernier la mise en place du Standing NATO Maritime Group2 en Mer Egée avec un retour immédiat des bateaux interceptés (interception en eaux internationales), le 09 mars dernier la fermeture de la route des Balkans (Macédoine) et le 18 mars l'accord pris entre l'UE et la Turquie (cet accord est certes discutable, néanmoins sur le plan financier – participation des nations par prorata – on parle de moins de 5% du budget de son service sur base annuelle !). D'autre part, il faut impérativement torpiller les réseaux de contrebandes établis sur la route du Sud de la Méditerranée (en 2014, ce sont environ 171.000 personnes qui ont transité par la Libye) : Axe Tripoli-Lampedusa (principalement l'Afrique noire) et l'axe Benghazi-Malta (Afrique de l'Est). Il y a également la mission Eunafor en Méditerranée - « SOPHIA » - qui a été mise en place afin de combattre la migration illégale maritime (bloquer les départs sur la côte libyenne) mais qui aura une vraie efficacité lorsqu'un accord pourra être



pris avec le gouvernement libyen (si un gouvernement d'union nationale finit par se mettre en place...). M. FRANCKEN relève que la plus grave erreur commise lors de l'intervention contre le régime KHADAFI fût de ne pas avoir détruit les gigantesques dépôts d'armement qui servent actuellement tous les foyers conflictuels en Afrique.

M. FRANCKEN conclura en reprenant les pôles déjà mis en avant lors d'une conférence passée et présentée par M. REYNDERS, Ministre des affaires étrangères : Pratiquer au niveau national (ce que nous faisons déjà mais pas assez) et européen une diplomatie à trois niveaux impliquant les trois ministères concernés, à savoir celui des Affaires

Etrangères, celui des Affaires Economiques et celui de la Défense. Il faut, dans ce cadre, travailler au travers du concept « comprehensive approach » déjà moult fois évoqués entre autres dans les sommets OTAN. L'idéal, selon lui, serait de mettre en place des sortes de « buffer zones » comprenant la défense intérieure des nations et de l'Europe, les frontières extérieures de l'Europe et enfin la politique extérieure de l'Europe.

Enfin dans la partie Q&A, trois points pertinents ont encore nourris le thème :

1. La migration de transit (Calais-Zeebrugge) : Problème réglé par l'instauration de contrôle frontalier policier entre la France et la Belgique
2. L'intégration (crainte de l'islamisation de l'Europe) : Ceci coûte actuellement beaucoup d'efforts à tout niveau car les circuits ont été mis en place trop tard, dès 2004 en Flandres et à partir de 2015 en Wallonie. De plus, il faut souligner les gros problèmes de l'organisation de l'Islam en Belgique (Exécutif islamique), la structure et le contrôle des financements ainsi que la formation des imams
3. La Russie : Il est impératif de créer un axe (à l'instar de ce qui s'était mis en place durant la WWII) d'alliance afin d'anéantir les foyers terroristes dans le monde.

Toutefois, il ne faut pas se leurrer, les réfugiés (au sens repris dans les Conventions de Genève) ne sont en fait qu'une minorité ($\pm 10\%$) du total des migrants qui tentent de rejoindre notre pays.



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Le partenariat Russie-Chine : Vers un nouvel ordre multipolaire mondial ?

Maj (R) Jean-François DOHOGNE

C'est ainsi que s'intitulait la dernière conférence de l'année académique 2015-2016 à l'IRSD. L'oratrice n'était autre que la spécialiste française, le docteur Isabelle FALCON, directrice de la recherche Russie-Eurasie au sein de la fondation pour la recherche stratégique à Paris.

Elle nous entretint à propos de l'évolution de ce partenariat en plein développement et qui s'est vu « booster » par la crise ukrainienne et le blocus mis en place par les pays occidentaux.

Les sensibilités et les cultures de l'Ouest et de l'Est sont différentes : Cela influence énormément les relations internationales... Il n'en est pas autrement de la Russie et de la Chine. La Russie s'affiche pourtant encore et malgré tout plus proche de l'Europe que de l'Orient.

Néanmoins, les relations de notre voisin du Nord-Est se construisent depuis maintenant 25 ans avec son voisin lointain et puissance émergente.

Est-ce à craindre que nous pourrions être réellement confrontés à un déséquilibre (ou à un rééquilibrage) de l'ordre mondial tel que nous le connaissons aujourd'hui ? Nul n'est devin, mais nous devons casser certains clivages émotionnels et analyser en profondeur les développements de ce partenariat (qui malgré tout reste fragile), mais aussi les effets positifs qu'il pourrait avoir sur nos propres relations avec l'un comme avec l'autre.

Toutefois, il ne faut pas se voiler la face et tenir compte de l'évolution de leurs relations que ce soit sur un plan purement économiques, ainsi que militaires et au-delà, militaro-industrielles.

L'ouverture et la modernisation d'une route de la soie par l'Eurasie pourrait être à terme bénéfique pour l'ensemble des acteurs, qu'ils soient grands (Chine, Russie et Europe) ou petits (les petites républiques ex-soviétiques).

Deux grands problèmes sous-tendent le développement de la relation entre ces deux grandes nations : La balance inégale des échanges économiques (matières premières russes vers la Chine et produits finis vers la Russie), mais aussi certaines positions militaires et stratégiques (litiges frontaliers – ainsi que les échanges technologiques).

Un fait s'est établi clairement les dernières années, la confiance de la Russie vis-à-vis de l'Europe a été érodée et il ne sera pas facile de la rétablir. Quant à la crainte d'un bouleversement de l'ordre mondial actuel : Dans l'immédiat il faut rester certes attentif à l'évolution des relations entre ces deux grandes nations, mais c'est forcément l'évolution des relations internationales qui y apporteront une influence à court et à moyen terme.

Fox : la nouvelle jeep de l'armée belge

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Les forces spéciales de l'armée belge et les deux bataillons paracommandos – appelés à devenir des « rangers » – disposeront d'ici moins de deux ans d'un nouveau véhicule, léger et très mobile, mais capable d'être armé d'une mitrailleuse, a annoncé le ministre de la Défense, Steven VANDEPUT (N-VA), en présentant le prototype de l'engin retenu, le « Fox » de la société britannique Jankel Armouring Limited.

Cet achat de 108 véhicules, appelés RRV (« Rapid Reaction Vehicles ») et destinés à remplacer les jeeps Iltis trentenaires, a été conclu en décembre dernier pour un montant de 23 millions d'euros, accessoires comme des kits de blindage compris.

En dépit des moyens limités dont dispose la Défense, cette acquisition marque le début du processus du renouvellement de matériel militaire voulu par le gouvernement, s'est réjoui le ministre de la défense, lors de la présentation à la presse de ce prototype à Heverlee, près de Louvain, dans la caserne qui abrite le groupe des forces spéciales (SFG).

«Nous voulons continuer à nous engager dans (le développement) des capacités demandées par l'Otan et les alliés», a-t-il expliqué en assurant voulant équiper les forces armées de «véhicules adaptés aux nouvelles menaces», comme les engins explosifs improvisés (en anglais

«Improvised Explosive Devices», IED), utilisés dans les conflits récents par des insurgés.

Les 108 véhicules doivent tous être livrés d'ici avril 2018, a ajouté M. VANDEPUT.

Pour des raisons d'efficacité en termes de formation et d'empreinte logistique, la Défense a choisi « un véhicule standard prêt à être équipé de kits de protection et de recevoir des configurations de radio différentes ». Les nouveaux véhicules doivent remplacer les 4x4 Itlis trentenaires au sein des unités para-commandos.



La Fox est basée sur un châssis commerce très capable, avec la facilité d'entretien et de soutien à l'échelle mondiale, puis «militarisée» par nos améliorations automobiles testées et brevetées, fournir à chaque véhicule avec des performances optimisées, y compris l'amélioration de la puissance du moteur, la capacité de poids de transport, l'efficacité du freinage et mobilité. Jankel ont conçu une plate-forme fonctionnelle qui permet à l'utilisateur de configurer la polyvalence du véhicule en fonction des besoins de la mission. Mises à jour sont effectuées sur le véhicule de base pour améliorer la puissance, de l'électricité et la charge utile. La superstructure tubulaire est montée sur le châssis du véhicule fournissant une plate-forme de tir robuste et des points de montage pour un autre équipement.

Ce véhicule de maximum 4,5 T est dérivé du Al-Thalab (Fox) Long-Range Patrol Vehicle (LRPV) de l'armée jordanienne construit par Jan-

kel Armouring Limited autour d'un châssis de Toyota LandCruiser 79. Le moteur est un V6 ou un V8. Ce qui doit assurer une maintenance facilitée et, de par l'utilisation de pièces Toyota standard, des réparations aisées sur le théâtre des opérations. La facture s'élève à 23 millions d'euros pour une livraison qui sera terminée en avril 2018.

Les Iltis - Bombardier vont prendre leur préretraite en 2018 (la plupart des Jeeps Iltis ont déjà été retirées du service et ont été remplacées dans certaines fonctions par des véhicules plus lourds, comme le Lynx d'Iveco). À cette date, l'armée belge aura reçu ses « Fox » RRV de Jan- kel Automotive. Ce tout terrain léger sera utilisé par les Rangers et les SFG.



Communication des Centres de Distribution Régionaux



Coudre des grades sur la tenue de sortie.

Coudre un grade sur la tenue de sortie est un service que l'atelier des CDiR offre gratuitement à la clientèle.

A plusieurs reprises nous avons constaté que ce service était demandé juste quelques jours avant la promotion.

Étant donné que les ateliers de couture travaillent avec un calendrier des travaux, nous demandons au client de commander ce service au moins 1 mois à l'avance. Le CDiR prendra par après RV avec le client pour l'exécution des travaux quelques jours avant la promotion.

Lampe frontale : modèle PETZL Strix IR



Prix: € 55,00

01 EA p/p tous les 5 ans

Usage: Permettre aux soldats de garder les mains libres lors de certaines activités (nuit et/ou usage tactique) pour opérer efficacement

Fonctions d'éclairage blanc, infrarouge et couleurs (rouge, vert et bleu)

Règles d'entretien spécifiques: Laver la lampe à l'eau savonneuse tiède.

Le bandeau et sa platine de fixation sont lavables en machine à 40°C.

Platine de fixation (pour le casque) vendue séparément : 7,39€

L'article est livré sans pile.



Pull Norvégien

Prix: € 9,46,

Maximum 1EA p/p par 2 ans.

Conditions de port : Celui-ci sera toujours porté en dessous de la chemise de combat, manches longues, bas du pull non visible. Le col du pull sera porté de façon visible avec la tirette fermée ou de façon invisible avec la tirette ouverte, replié en dessous du col de la chemise de combat.



Calendrier prise de mesures Tenue Gala / Spencer

Le 20/09/2016, 14/11/2016 ou le 24/01/2017, il y aura la possibilité de faire prendre les mesures des tenues Spencer / Gala.

Ces prises de mesures se feront uniquement dans le CDisR de PEUTIE et sur rendez-vous.

Délai de livraison: 9 semaines calendrier après la prise de mesure.

Pour inscription, veuillez envoyer un mail à : Frank.DeCoster2@mil.be

Couteau multifonctionnel avec housse

Prix: € 46,36

1 EA tous les deux (02) ans

Usage: Permettre au soldat de disposer d'un couteau pliable avec différentes applications comme couper, plier, scier, percer et autres.

Avec étui en nylon à fermeture velcro.

Règles d'entretien spécifiques: après contact avec l'eau de mer, rincer immédiatement le Multi-Tool à l'eau douce, bien sécher et huiler.



Visite du Centre de gestion du tunnel de Cointe suivi par le Cocktail annuel – vendredi 16 juin

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



Le Centre de Gestion du Tunnel de Cointe (Avenue des Tilleuls à 4000 Liège) fait partie de la Direction Générale Opérationnelle des Routes et des Bâtiments du Service public de Wallonie. Il surveille et gère tout le trafic en transit dans le tunnel.

Monsieur Rudi NOËL, ingénieur attaché à la direction des équipements électromécaniques de Liège, nous a fait découvrir la salle de surveillance et de contrôle ainsi que l'ensemble des équipements.

Nous avons appris que...

Le tunnel de Cointe est un maillon important de la liaison autoroutière E40-E25 et permet de transit autoroutier nord-sud autour de la ville de Liège en Belgique. Il est situé sous la colline de Cointe, non loin de la gare des Guillemins. L'ouvrage comporte en fait deux tunnels : le tunnel *aval*, qui reprend la circulation automobile dans le sens Ardennes-Bruxelles et le tunnel *amont* dans le sens Bruxelles-Ardennes. L'entrée du tunnel se trouve juste après la traversée de la Meuse grâce au pont du Pays de Liège, la sortie se trouve derrière la gare des Guillemins. Le

tunnel passe sous le Mémorial Interallié de Cointe.



L'excavation des galeries, qui font environ 11,20 mètres de diamètre, fut réalisée avec une hacheuse de 130 tonnes et d'une puissance effective de coupe de 300 kW. La

proximité d'habitations rendait l'usage d'explosifs impossible et l'utilisation d'un tunnelier n'était pas économiquement justifiable. Le sous-sol de Cointe étant particulièrement hétérogène (alternance de couches de schistes, de grès et de houille, nombreuses fractures et présence d'exploitations minières anciennes non répertoriées), on commença par percer une galerie pilote de 36 m² dans le tunnel aval que l'on élargit ensuite avant de l'approfondir. Le travail s'effectua en 3 fois 8 heures, cinq jours par semaine, le week-end étant réservé à l'exploration et à l'entretien du matériel.



Fort de l'expérience acquise, le tunnel amont fut réalisé en trois phases seulement.

L'aération est réalisée par l'injection d'air frais aux deux extrémités et l'éjection de l'air vicié par une cheminée sur la colline, au Chera. La régulation fait intervenir un système expert qui se base sur la fréquentation du tunnel en plus de la mesure des gaz présents dans le tunnel.

Comme le reste de la liaison E40-E25, le financement de ce tunnel fut réalisé par la SOFICO qui en reste le propriétaire. Un dispositif de comptage permet d'en facturer l'utilisation à la Région wallonne. Depuis avril 2009, ce même dispositif calcule la vitesse moyenne sur l'ensemble de la liaison (radar tronçon) et, entre 2009 et 2012, prévenait les utilisateurs roulant à une vitesse excessive (supérieure à 80 km/h pour les voitures; 60 km/h pour les camions). Depuis décembre 2012, le radar a été officiellement homologué et est entré en phase répressive.

La liaison fut inaugurée le 2 juin 2000.



À l'entrée du tunnel, à gauche en direction de l'E40, lors de la finition des travaux, a été aménagée une potale vitrée en métal abritant la statue de Sainte-Barbe qui était censée protéger les ouvriers durant le chantier. Un monolithe, essentiellement composé de fer, extrait lors des travaux se trouve exposé sur un petit rond-point en Outremeuse, face à l'auberge de jeunesse Simenon.

Gag... Notre hôte nous a aussi présenté toute une série de petites séquences vidéo enregistrées qui font état de toutes sortes d'incidents tragicomiques qui se sont passés dans le tunnel :

Voiture faisant demi-tour ;

Animal errant ;

Couple arrêtant la voiture dans le tunnel, se dispute et en vient aux mains ;

Piétons se rendant à la gare des Guillemins, etc...



Après cette visite hyper-intéressante, toute l'assistance s'est rendue à côté du Monument Interallié à la Bergerie pour le traditionnel cocktail annuel du Cercle.

Le Président a tout d'abord pris la parole, non seulement pour accueillir comme il se doit tous les invités, mais aussi pour féliciter l'équipe de Liège qui a remporté la première place au classement général de l'édition 2016 de la Compétition Nationale pour Cadres de Réserve.



De g. à d. : Cdt Lambert L'HOEST, Maj Michel BYNENS, Maj Jean-François DOHOGNE, Col Dominique DI DUCA.

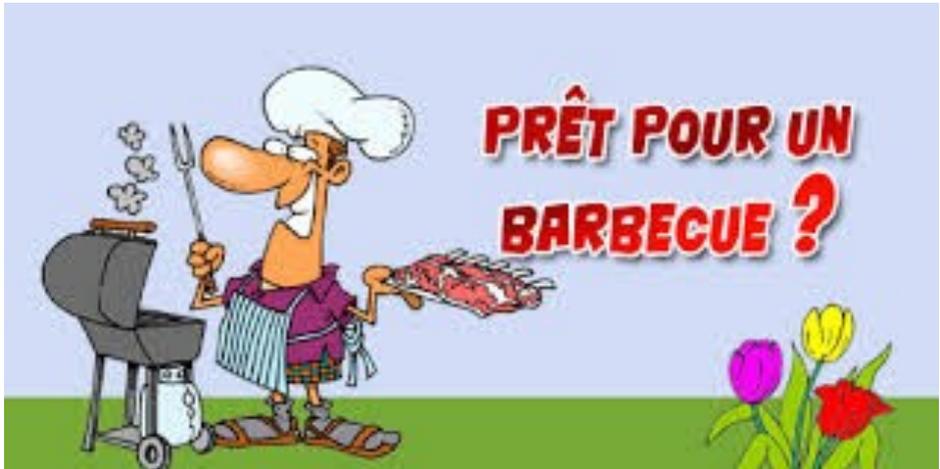
Ensuite, notre Officier entraînement-et-opération (S3), le Cdt Lambert L'HOEST, nous a exposé le programme des mois de septembre, octobre et novembre 2016 que vous retrouvez dans les dernières pages de ce Ban.

Pour terminer, il nous a gratifié de la revue des 12 derniers mois par l'image.





Barbecue des familles (avec promenade apéritive) – dimanche 18 septembre



Date : dimanche 18 septembre 2016.

Heures de RV :

- 10 Hr 30 pour la promenade apéritive
- **ou seulement à 12 Hr 00** pour le BBQ uniquement.

Lieu de rendez-vous :

Rue du Rocher de la Vierge 25 à 4180 Comblain-la-Tour (Hamoir), chez notre S3 Lambert L'HOEST et son épouse Corinne.

Qui : les membres du Cercle et leurs familles.

Intérêt : se retrouver pour encore un peu prolonger la douceur des vacances.

La promenade apéritive :

Quelques 5 km émaillés de dégustations de vins et de fromages.

Le BBQ :

- **Lambert** nous fournira la viande et sa cuisson ainsi que les pommes de terre.
- **Vous apporterez** pour la mise en commun : salades réalisées et boissons

PAF :

20 € par personne pour la promenade apéritive et le BBQ

15 € par personne pour le BBQ seul.

à virer sur le compte IBAN : BE73 0000 3936 8660
du Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE avec la communication : « BBQ du 18 septembre 2016 + détails (Nbr total de Pers x promenade et BBQ) ».

Tenue : Tenue décontractée adapté aux circonstances météo.

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue St Laurent, 79
4000 LIEGE
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

S'inscrire avant le : 10 septembre 2016



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

Sur les traces du groupement blindé SS commandé par le colonel Peiper de la 1^o Panzer Division – Samedi 1^{er} octobre
ou
Stavelot – La Gleize : le destin des « Tiger » de Peiper

Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre.

Winston Churchill



Notre ami Ch. DEJARDIN, guide historique – ci-contre –, qui, le 22 avril 2012, nous avait déjà guidé sur les glacis du Fort d'Eben-Emael, revient vers nous pour nous mener sur les traces du Colonel Peiper et de ses blindés dans nos Ardennes.

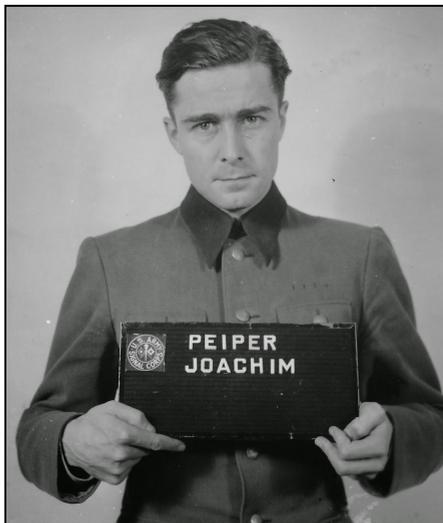
Il ne nous présentera pas le même plat mille fois réchauffé sur la bataille des Ardennes et le parcours singulier de l'immonde Peiper et de son groupe de combat. Non, il s'agit d'une recherche approfondie, riche et complète qui permet d'embrasser cet épisode de la Bataille du saillant Nord (dénommée aussi « Bataille des Ardennes), l'un des plus célèbres, dans sa globalité. Ch. Dejardin nous fera participer à une véritable enquête «judiciaire» pour comprendre comment les blindés les plus puissants alors alignés par la Wehrmacht ont subi près de 100% de pertes contre l'US Army.



Char Tiger exposé à La Gleize

Joachim Peiper, né le 30 janvier 1915 à Berlin et officiellement mort le 13 juillet 1976 à Traves en France, est un militaire allemand, officier de la division blindée 1^{ère} division SS Leibstandarte Adolf Hitler.

Obersturmbannführer lors de l'offensive des Ardennes en décembre 1944, il est condamné à mort pour crime de guerre par le tribunal militaire américain de Dachau en 1946, essentiellement pour le massacre de Baugnez, près de Malmedy, commis par le *Kampfgruppe* dont il avait le commandement. Sa peine est suspendue puis commuée en un emprisonnement de trente-cinq ans. Libéré en décembre 1956, il se retire en France en 1972 et trouve la mort en 1976 lors de l'incendie criminel de sa maison.



PRATIQUEMENT :

Date : samedi 1^{er} octobre 2016.

Rendez-vous de départ : 9 heures – Abbaye de Stavelot – Parking 2, gratuit, 45 places, entrée par l'avenue Fernand Nicolay.

Tenue : civile adaptée aux circonstances.

Bienvenue à tous : membres et famille.

Votre voiture : sera votre moyen de locomotion durant toute la visite.

Points de chute : Stavelot, La Gleize, Stoumont, vallée de la Lienne.

Repas de midi : dans un restaurant à prix démocratique (il sera choisi par le guide en fonction du nombre), vous être aussi libre de prendre votre pique-nique.

Fin de journée – vers 17 heures : visite du musée « décembre 44 » à La Gleize – 6 € par personne.

Comment s'inscrire : via les canaux habituels...

A propos du massacre de Baugnez

Le massacre de Baugnez est un crime de guerre commis le 17 décembre 1944 par une unité allemande, le Kampfgruppe Peiper qui, au cours de la bataille des Ardennes, a assassiné des prisonniers de guerre américains au carrefour de Baugnez situé à quelques kilomètres au sud de la ville de Malmedy.

Au moment où, entre midi et treize heures, l'avant-garde allemande approche du carrefour, un convoi américain d'une trentaine de véhicules, composé essentiellement d'éléments du 285^e bataillon d'observation d'artillerie de campagne, vient de franchir le carrefour et s'engage sur la route en direction de Ligneuville en vue de gagner Saint-Vith où il doit rejoindre la 7^e division blindée, à laquelle il est attaché et qui a été dépêchée à cet endroit en vue de renforcer les défenses de la ville.

Ayant aperçu les véhicules, l'avant-garde de Peiper ouvre le feu en direction du convoi américain, immobilisant les véhicules de tête et de queue et forçant ainsi le convoi à s'arrêter. Dépourvus d'armes lourdes, les Américains n'ont que des fusils ou des pistolets à opposer aux Allemands, ils cessent rapidement le combat et se rendent.

Pendant que la colonne allemande poursuit sa route vers Ligneuville, les prisonniers auxquels les Allemands ont joint d'autres hommes capturés par les SS plus tôt dans la journée, sont amenés dans une prairie le long de la route. La plupart des témoignages recueillis par la suite auprès des survivants précisent qu'environ 120 hommes ont été ainsi regroupés dans la prairie. Pour une raison qui aujourd'hui encore reste obscure, les Allemands vont soudain ouvrir le feu sur leurs prisonniers. Du côté allemand, certains ont par la suite prétendu que des prisonniers auraient tenté de s'évader ; d'autres que, laissés à eux-mêmes dans la prairie, les prisonniers auraient repris les armes qu'ils avaient abandonnées et ouvert le feu sur les troupes allemandes qui continuaient leur progression en direction de Ligneuville. Selon certaines sources, il s'agirait essentiellement d'un incident malheureux dû à un enchaînement de circonstances ayant conduit les Allemands à ouvrir le feu sans qu'ils aient réellement eu l'intention délibérée d'abattre leurs prisonniers.

Quoi qu'il en soit, dès que les Allemands ouvrent le feu, c'est la panique. Certains prisonniers essaient de s'enfuir. La plupart sont abattus. D'autres essaient de se réfugier dans un café situé au carrefour. Les Allemands mettent le feu au bâtiment et tuent tous ceux qui essaient d'en sortir. D'autres enfin, voyant leurs camarades s'effondrer, se laissent tomber et font le mort. Ils n'en sont pas quittes pour autant. Les SS vont circuler entre les corps amoncelés et donner le coup de grâce à quiconque donne un signe de vie.

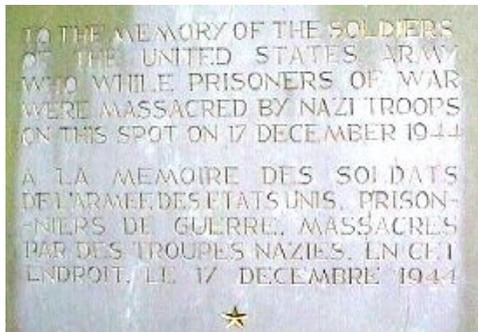
Au bout de quelques heures certains hommes, quoique blessés ou choqués, se relèvent et, échappant à la surveillance des Allemands, parviennent à rejoindre leurs lignes qui se trouvent à Malmedy toute proche. Au total, quarante-trois survivants parviennent à trouver refuge dans les lignes alliées, parfois après plusieurs jours et avec l'aide de la population. Tous les récits de ces survivants, recueillis dans les heures qui suivirent immédiatement le massacre, sont semblables et convergents, alors même que les intéressés n'ont pas nécessairement eu l'occasion de se concerter.



Mémorial de Baugnez

IN THE MEMORY OF THE SOLDIERS OF THE UNITED STATES ARMY WHO WHILE PRISONERS OF WAR WERE MASSACRED BY NAZI TROOPS ON THIS SPOT ON 17 DECEMBER 1944.

A LA MEMOIRE DES SOLDATS DE L'ARMEE DES ETATS UNIS, PRISONNIERS DE GUERRE, MASSACRES PAR DES TROUPES NAZIES, EN CET ENDROIT LE 17 DECEMBRE 1944.



Tir 9mm pour militaires de réserve – samedi 15 octobre

Date : samedi 15 octobre.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grievnée.

Qui : les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation 2016.



Ce que nous fournissons :

- Armes (pistolet) et munitions (**9 mm**) – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- Protections visuelles et auditives.

Les tirs :

- Le parcours de tir de fin de session de formation de Base d'un Aspirant Inspecteur (35 cartouches).
- Il peut être effectué deux fois. La connaissance des TTC est un préalable très fortement souhaité.
- Un parcours adapté pour ceux qui ont déjà participé aux tirs précédents.

Tenue :

- Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**)
- Tenue adaptée au tir

Comment s'inscrire :

Paiement vaut inscription

25 € par tireur

IBAN : BE73 0000 3936 8660 du Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : « Tir 15 octobre 2016 + nom du membre »

Limite d'inscription :

S'inscrire (paiement) 10 octobre 2016
+ mail d'inscription crmrlg@skynet.be
ou via le site du Cercle www.crmrlg.be
> agenda > formulaire d'inscription.



Repas de Corps-Ladies Night – vendredi 11 novembre

Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

Les Militaires de Réserve membres du Cercle et leur partenaire au repas de corps – Ladies night qui se tiendra le

vendredi 11 novembre 2016

à 19 Hr 30 au restaurant

« Les Pascal's – La Mairie de Tilff »

Rue Blandot 15, 4130 Tilff



Parking : Très aisé rue Blandot ou une des rues adjacentes.

Paf : 60 € par personne (paiement avant le 31 Oct 2016)

IBAN : BE73 0000 3936 8660

BIC : BPOTBEB1

de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Repas de corps 2016 + nom du membre

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour les dames : tenue de circonstance.

Menu :

La composition du menu sera diffusée dès que le traiteur en aura déterminé le fond et la forme. Nous la ferons connaître par mail dès prise de connaissance. Il sera composé comme suit : Apéritif & zakouskis - entrée – potage – plat – dessert – café & mignardises

Limite des inscriptions :

31 Oct 2016 (*bien mentionner le nombre de Pers*)

Inscription :

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Plan de situation du restaurant :



Symposium sur la Réserve – samedi 19 novembre



Le **samedi 19 novembre 2016** ... de 9 à 16 Hr

Venez nombreux au

SYMPOSIUM SUR LA RESERVE

HMRA – Hôpital Militaire Reine Astrid à Neder-Over-Heembeek

Une rencontre visant à réfléchir sur l'avenir de notre Réserve, notre, votre avenir.

En 2015 nous étions plusieurs centaines (actifs et hors cadres). Cette année, vous serez des nôtres !

Inscriptions : AVANT le 01 Nov 2016

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

**Assemblée Générale annuelle statutaire
du Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de LIEGE**

C O N V O C A T I O N

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra :

**Jeudi 24 novembre 2016
à 19 heures 45 (précises !)**

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE
dans les locaux du Cercle Bloc C



Le port de la tenue militaire est **hautement** souhaité
Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2016 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2016–novembre 2017 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2016–novembre 2018 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2016 – novembre 2017 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2016 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2016 ;

Conférence : le Maj J-F DOHOGNE et le Cdt L. L'Hoest : OVG

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 15 NOV 2016

MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2016 :

Med Cdt Josquin FRANÇOIS
Cdt Lambert L'HOEST
Cdt d'Avi Michel RINGLET
Cdt Eric VAN DE GOOR
Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS.

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat courant sur la période novembre 2016 – novembre 2018 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 15 NOV 2016

MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

pour un mandat de novembre 2016 à novembre 2018, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 15 NOV 2016

LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) AVANT le 15 NOV 2016

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Assemblée générale de l'an dernier.



Conférence après l'AG – Opération Vigilant Guardian

A l'issue de notre prochaine assemblée générale (le jeudi 24 novembre 2016 à 19h45), nous aurons le plaisir d'inviter le Maj Jean-François DOHOGNE et le Cdt Lambert l'HOEST à prendre la parole et à nous faire part de leurs expériences au sein de l'**Opération Vigilant Guardian – OVG** – puisqu'ils ont presté dans ce cadre avec leur bataillon.

En marge de cette conférence, nous avons pensé que quelques mots d'introduction vous permettraient d'être « in the picture ».



Depuis janvier 2015, l'opération *Vigilant Guardian* est en vigueur sur tout le territoire national. Cette opération a pour but de fournir un appui à la police fédérale. Ces mesures sont renforcées davantage à Bruxelles où la menace terroriste est plus élevée que dans le reste du pays.

Deux types de missions sont possibles pour les militaires : les patrouilles ou les postes fixes. Les patrouilles dans les rues permettent de fournir une protection à tous les usagers de l'espace public. Quant aux postes fixes comme des bâtiments, ils sont considérés comme des lieux sensibles. Dans ce cas, le but est de fournir une protection aux personnes travaillant dans ces lieux.

La routine est une grosse difficulté. Pour cela, le travail est souvent ponctué de rotations entre les deux missions. La discipline et la rigueur permettent de rester concentrés en permanence et d'anticiper la menace terroriste.

La population reste toujours favorable à la présence de militaires dans les rues malgré une certaine adaptation de la population et le niveau de menace moins élevé. Il est fréquent que des citoyens applaudissent les militaires en signe de gratitude. Une intense fierté pour la Défense belge.



© Marc Ganser - LtBn 12/13LI-IPR

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSNV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal